

Comment faire face au développement des escargots dans les vignes ?

En sortie d'hiver et au printemps, de plus en plus d'escargots sont observés dans la plupart des vignobles. Ce développement inquiète les vignerons car ces gastéropodes montent sur les ceps provoquant des dégâts préjudiciables pour la récolte mais aussi pour les récoltes suivantes. DE SANGOSSE, société reconnue dans la lutte contre les limaces depuis plus de 30 ans propose aux vignerons la démarche CIBLAGE, une méthode permettant notamment d'anticiper et d'évaluer le risque afin de prendre les mesures adaptées.

Le risque « escargot » monte en puissance

"La présence d'escargots dans les vignes n'est peut-être pas encore une problématique majeure pour nos vignobles mais c'est un risque grandissant dans l'ensemble des régions viticoles" remarque Pierre Olçomendy, chef marché anti-limaces France chez DE SANGOSSE. "Nous avons par ailleurs de plus en plus de questions de vignerons qui s'inquiètent du développement des escargots depuis quelques années à la faveur de printemps doux et humides" ajoute-il. La situation est d'autant plus préoccupante, qu'à la différence des limaces, les escargots s'installent dans les vignes et qu'il faut souvent plusieurs années pour maîtriser les populations. Si la succession de conditions climatiques favorables explique pour l'essentiel cette recrudescence, des pratiques comme l'enherbement où les escargots trouvent refuge semblent également favorables. Les dégâts d'escargots en vigne peuvent entraîner un retard végétatif, mais surtout des pertes de récolte en s'attaquant aux bourgeons (avec des chutes de rendement qui peuvent atteindre 80%) et un affaiblissement de la vigne pour les années suivantes avec des ports buissonnants.

avis d'expert



Maryvonne CHARRIER,
Docteur à l'Université de Rennes

Quelles espèces d'escargots rencontre-t-on dans nos vignobles ?

Essentiellement deux espèces, *Theba pisana*, blanc et rond et *Helix aspersa*, communément appelé « petit gris ». La principale différence entre ces deux espèces, outre leur aspect, est leur durée de vie : *Helix aspersa* a une durée de vie longue qui peut aller jusqu'à



Helix aspersa a une coquille brun pâle souvent tachetée (mouchetée, zébrée au choix), parfois ornementée de bandes sombres. Taille adulte de 27-30 mm en milieu naturel.

7 à 8 ans (1 à 2 générations par an) alors que *Theba pisana* a une durée de vie courte de 1 à 2 ans (3 générations en 2 ans).

Pourquoi ces escargots présentent-ils un danger pour les vignes ?

Les escargots sont hermaphrodites simultanés, les deux individus accouplés peuvent pondre. La capacité de reproduction et donc de pullulation des escargots est impressionnante, entre 80 et 100 œufs par ponte chez ces espèces en milieu naturel. En cas de faible hygrométrie, ils se rétractent dans leur coquille et l'obturent par un voile muqueux, résistant ainsi à la déshydratation. *Theba pisana* montre une meilleure résistance à la sécheresse que *Helix aspersa*.



Theba Pisana a une coquille blanc crème ornementée de bandes brunes discontinues. Les jeunes sont reconnaissables à leur carène sur la périphérie de la coquille. Taille adulte 15-18 mm.

METAREX INO®, AMM N° 2130075 - Composition Métaldéhyde à 40g/kg, IRONMAX PRO®, AMM N° 2160226 - Composition Phosphate ferrique IP^{MAX}® 3%. Marques déposées, autorisation de mise sur le marché et fabrication : DE SANGOSSE - « Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. » Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou www.desangosse.fr et/ou www.phytodata.com. DE SANGOSSE SAS au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896 DE SANGOSSE - Bonnel - 47480 PONT DU CÂSSE - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **Février 2017** - Annule et remplace toute version préalable. Version actualisée des fiches produits disponible sur www.ciblage-anti-limaces.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Anticiper et évaluer le risque avec la méthode CIBLAGE

Pour éviter que les escargots ne soient préjudiciables aux vignes et à la récolte, la première recommandation est l'anticipation car il faut absolument éviter qu'ils grimpent sur les ceps où ils provoquent des dégâts. D'où l'intérêt de les piéger pour quantifier leur population quand ils sont encore au sol en sortie d'hiver après leur phase d'hibernation. DE SANGOSSE, apporte dès ce stade un savoir-faire et une expertise pour **anticiper et évaluer les populations d'escargots avec la méthode CIBLAGE**. "Notre observatoire présent dans la plupart des vignobles

depuis 2008 permet, avec une centaine de piègeurs, d'observer et de piéger les escargots de février à juin selon les régions" précise Pierre Olçomendy, chef marché anti-limaces France. « Nous fournissons à ces viticulteurs, qui sont volontaires, les pièges (4 par parcelle) qu'ils disposent au centre et sur les bordures d'une parcelle jugée sensible. D'une semaine à l'autre, ils relèvent le nombre d'escargots capturés et le nombre d'escargots sur les ceps. Les données sont analysées et consultables sur le site www.ciblage-anti-limaces.fr » ajoute-t-il.

Maîtriser les populations

Grâce aux observations, les viticulteurs peuvent suivre l'évolution des populations et décider en fonction de la pression mais aussi de la météo d'intervenir ou non avec une spécialité adaptée. "En règle générale, si la pression se confirme sur 3 semaines d'affilée, il faut intervenir. Notre expertise et le suivi des populations depuis plusieurs années nous ont permis de constater que *Helix Aspersa* apparaît plus nuisible que *Theba pisana*" observe Marion Puysservert, responsable technique anti-limaces chez DE SANGOSSE, qui fort de son savoir faire dans le domaine propose **deux solutions à appliquer au sol, METAREX INO®, spécialité à base de métaldéhyde, matière active**

qui a fait ses preuves depuis 30 ans et IRONMAX PRO®, produit biocontrôle à base de phosphate ferrique IP^{MAX} récemment homologué et utilisable en viticulture biologique. "Ces deux spécialités bénéficient de la technologie COLZACTIF avec un appât de qualité, très attractif, résistant à la pluie, une formulation très appréciée des escargots" explique Marion Puysservert. Enfin, DE SANGOSSE, avec une équipe dédiée aux appâts (17 personnes) et ses hommes et femmes de terrain (50 personnes) accompagne les viticulteurs dans l'application de ces produits avec le choix de matériels adaptés à chaque exploitation viticole, "les solutions d'épandage vont d'un épandeur

manuel à des épandeurs électriques centrifuges, l'objectif étant d'utiliser un matériel avec une application régulière qui respecte les granulés afin de réguler les populations d'escargots avant qu'ils n'envahissent les ceps" observe Marion Puysservert.

"Pour conclure, ajoute Pierre Olçomendy, la maîtrise des populations d'escargots dans les vignes nécessite une véritable stratégie qui commence par l'observation afin d'anticiper le développement des escargots pour mettre en œuvre une lutte adaptée. Alors n'hésitez pas à rejoindre l'observatoire DE SANGOSSE pour être acteur dans la lutte contre les escargots!"

avis d'expert

Fabien VECCHIATO, Vigneron en Gironde (85 hectares)

"Cela fait près de 10 ans que j'observe des escargots dans mes vignes avec dans certaines zones des populations importantes de 10 petits gris par cep générant des dégâts importants avec des rameaux complètement dépourvus de bourgeons et de feuilles. Dès 2009, je me suis rapproché de la société DE

SANGOSSE et je suis devenu « piéteur » ce qui me permet à la fois d'observer l'évolution des populations et d'adapter au mieux les méthodes de contrôle. Ainsi, si j'observe une population entre 5 et 10 escargots par cep, j'interviens avec la spécialité la plus adaptée, une intervention précoce qui me permet

un contrôle des populations avec des doses de l'ordre de 3kg/ha. Et certaines années comme en 2015, mes observations m'indiquent de ne pas intervenir."

avis d'expert

Nicolas BOURSIER, Responsable technique Soufflet (17)

"Sur le vignoble de Cognac, la problématique escargots concerne depuis 4 ans un hectare sur deux à la faveur de printemps doux et humides qui se sont succédés avec souvent des populations de 10 à 15 escargots par cep. Pour gérer ce risque, nous conseillons aux viticulteurs d'utiliser le programme CIBLAGE qui permet de suivre, grâce à l'observatoire DE SANGOSSE et au travail des piègeurs de notre zone, la dynamique des populations d'escargots. Cet outil permet de déterminer avec précision la période idéale, en sortie d'hiver, pour positionner le bon produit au bon moment avant que les escargots ne montent sur les ceps et génèrent des dégâts."



POUR EN SAVOIR PLUS : www.ciblage-anti-limaces.fr